

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Double licence - Economie et gestion / Langues étrangères appliquées - Management / LEA (26502)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
Université Paris 8 - Double licence - Economie et gestion / Langues étrangères appliquées - Management / LEA (26502)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	592	174	299	29

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Economie et gestion

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ECONOMIE ET GESTION :

* Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion

Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel

Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

* Disposer d'une culture générale

La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable
En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

* Disposer de compétences en langue anglaise

Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Attendus nationaux - Mention Langues étrangères appliquées

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles. La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Les attendus des licences économie gestion et LEA se cumulent.

Cette formation s'adresse en priorité aux formations proposant une option en mathématiques.

Les enseignements de première année nécessitent de connaître les notions suivantes :

- étude de fonction : dérivabilité, notion de tangente, équations de droite, calcul de limites,
- résolution de systèmes d'équations à plusieurs inconnues
- fonctions usuelles : logarithme, exponentielle, puissance et calcul sur les puissances, polynômes.

Il convient de disposer d'un bon niveau en anglais (niveau bac attendu soit B1 minimum) et dans une seconde langue puisqu'il n'est pas possible de débiter une LV2 en L1, sauf en chinois.

Il est attendu de l'étudiant.e qu'il/elle puisse mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Il/elle doit être capable de travailler de façon autonome et avoir une bonne capacité de travail (volume de cours hebdomadaire de 25 à 30 heures selon les semestres).

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La double licence Economie-Gestion parcours management et Langues Étrangères Appliquées associe les enseignements fondamentaux de ces deux formations.

Objectifs :

- Offrir des connaissances fondamentales en économie et gestion afin de préparer les étudiants à poursuivre leurs études en master économie ou gestion, aux métiers de l'entreprise et de ses partenaires territoriaux et aux métiers de l'enseignement, de l'action sociale et associative;
- Offrir une formation pluridisciplinaire cohérente (économie, gestion, mathématiques, sciences sociales, langue), socle de la polyvalence des étudiants.
- Offrir la maîtrise de deux langues étrangères (anglais en association avec allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais ou russe), notamment pour leur utilisation dans un contexte professionnel.
- Offrir une connaissance approfondie des enjeux contemporains des aires linguistiques et culturelles concernées (enjeux économiques, géopolitiques, culturels).

Un stage de 280 heures (2 mois) minimum est effectué au semestre 6.

Les étudiants sont encouragés à effectuer un semestre à l'étranger dans le cadre des partenariats développés entre Paris 8 et des universités étrangères.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale. Pour les étudiants en réorientation : notes du baccalauréat et des études supérieures		Toutes les disciplines et plus particulièrement : mathématiques, les deux langues étrangères, histoire-géographie, SES et français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bon niveau en mathématiques (étude de fonction, résolution de systèmes d'équations à plusieurs inconnues, fonctions usuelles). Bon niveau en anglais et dans une seconde langue étrangère. Compétence en matière d'expression écrite et orale. Savoir argumenter un raisonnement logique et conceptuel.		Notes mathématiques, langues étrangères, français, philosophie	Très important
Savoir-être	Autonomie. Capacité à s'organiser. Compétences méthodologiques et comportementales	Autonomie. Capacité à s'organiser. Compétences méthodologiques et comportementales	Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Double licence - Histoire / Science politique - Histoire / Science politique (14131)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
Université Paris 8 - Double licence - Histoire / Science politique - Histoire / Science politique (14131)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	781	257	425	11

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
- * Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.
- * Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales
L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Attendus nationaux - Mention Science politique

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCE POLITIQUE :

* Intérêt pour les questions politiques et sociales

L'intérêt pour les enjeux politiques et sociaux et, plus largement, pour le fonctionnement des sociétés contemporaines est essentiel pour une inscription en licence de science politique. Les formations de science politique incluent en effet à la fois l'étude de la vie et des institutions politiques, des enseignements de sociologie, de relations internationales et de théorie politique.

Cette curiosité peut être attestée par un investissement spécifique dans les humanités et les sciences sociales durant le parcours scolaire (notamment histoire, géographie, et sciences économiques et sociales) ainsi que par des engagements civiques.

Les enseignements dispensés incluent une importante dimension européenne et internationale. Est donc également attendu un intérêt pour les questions transnationales ainsi que pour la diversité des systèmes politiques et sociaux.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale. Dans les formations universitaires en science politique, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et en examens consistent en effet notamment en des exposés, des commentaires de textes et de documents divers et des dissertations. Il est donc important de maîtriser les fondamentaux de la langue (orthographe, grammaire, syntaxe...), indispensables à la construction d'analyses argumentées.

* Disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité du candidat à « comprendre » et interpréter les documents de sources diverses, incluant des données qualitatives et quantitatives. La formation en Licence de science politique s'appuie sur l'analyse combinée d'une diversité de documents (notamment des textes académiques mais également des documents officiels, des discours politiques, des rapports administratifs, des productions médiatiques etc...), qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et critiquer sur la base d'un raisonnement scientifique. Les formations en science politique visent en effet l'acquisition de compétences et connaissances disciplinaires mais aussi le développement d'une capacité d'analyse scientifique et d'un esprit critique.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence de science politique laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

En outre, vu l'importance de la charge de cours hebdomadaire, les candidat.e.s devront être motivé.e.s et efficaces dans la gestion de leur travail.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le double cursus aménagé « histoire - science politique » a pour objectif de former un bon historien et un bon politiste.

L'étudiant.e suivra tous les cours de majeure d'histoire et tous les cours de majeure de science politique, ainsi que des cours de mineure et langues mutualisés. À la sortie des deux licences auxquelles il/elle est inscrit.e, l'étudiant.e obtient deux diplômes complets : une licence d'histoire et une licence de science politique, sans pour autant avoir eu besoin de suivre les cours redondants de ces deux formations.

La formation se compose de 1 931 heures d'enseignement, réparties comme suit : en L1, 663 h. ; en L2, 624 h. ; en L3, 644 h. Cela correspond à une moyenne de 25 heures d'enseignement par semaine : il s'agit donc d'une formation exigeante, qui correspond à 130% d'une licence en simple cursus.

Pour en savoir plus :

<https://www.univ-paris8.fr/-Double-licence-Histoire-Science-politique-603->

<http://www2.univ-paris8.fr/histoire/>

<https://science-politique.univ-paris8.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de français, philosophie, histoire-géographie et épreuves anticipées du baccalauréat français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère.		Notes de français, philosophie, langues étrangères	Très important
Savoir-être	Être autonome et organiser son travail. Avoir un intérêt pour la recherche documentaire et analyse de documents		Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt et curiosité pour des questions historiques, politiques, économiques et sociales		Fiche Avenir et projet de formation motivé	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Double licence - Histoire / Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Histoire / Anglais (20910)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
Université Paris 8 - Double licence - Histoire / Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Histoire / Anglais (20910)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	101	73	78	24

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Histoire

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
- * Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.
- * Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales
L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Attendus nationaux - Mention Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Les attendus combinent ceux de la licence d'études anglophones et de la licence d'histoire, mais vu la charge de travail beaucoup plus importante que dans une simple licence, les candidat.e.s doivent avoir une motivation réelle et maîtriser les exigences du lycée en histoire et en anglais.

On attend particulièrement des candidat.e.s les compétences suivantes :

- être curieux/se et ouvert.e à l'histoire des sociétés et des cultures et manifester une vraie curiosité pour la langue, la culture littéraire et artistique ayant trait aux pays anglophones ;
- Posséder des moyens linguistiques (vocabulaire, grammaire) suffisants en anglais (niveau B2) et en français pour s'exprimer sur l'actualité, l'histoire, la culture et la littérature, et pouvoir développer une argumentation sur ces différents sujets ;
- apprécier le travail en petits groupes, tout en étant capable d'un effort personnel et d'autonomie ;
- avoir le goût de la lecture en anglais et en français ;
- Savoir comprendre l'essentiel de documents d'une certaine complexité (articles, nouvelles, films, séries, documents d'actualité ...) en anglais et en français ;
- Pouvoir rédiger en langue française et anglaise des textes de nature différente (essai, compte rendu, synthèse, rapport, etc.) ;
- Avoir envie de développer un avis critique ;
- Maîtriser les savoirs de base dans l'utilisation des outils technologiques de l'information et de la communication.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le double-cursus de licence anglais-histoire permet à l'étudiant.e d'obtenir, une fois les trois années d'études accomplies, deux diplômes : une licence d'histoire et une licence LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales) parcours études anglophones. L'emploi du temps comporte l'intégralité des enseignements de majeure des deux licences et une mineure spécifique « anglais-histoire », ce qui nécessite un fort investissement personnel. La licence d'études anglophones aborde la linguistique, la traduction, l'histoire, la culture et la littérature des pays anglophones. Peuvent postuler ceux qui ont déjà acquis un bon niveau d'expression en anglais (niveau B2). En histoire, les cours portent sur des aires géographiques et des thèmes très variés (de l'étude du Moyen Orient à celle des États-Unis). Ils encouragent à l'approche critique des sources et des grands questionnements historiographiques. Tous les cours sont dispensés en petits effectifs, sans cours magistraux, ce qui garantit un bon encadrement et permet un suivi personnalisé. Les débouchés sont les mêmes que ceux de chacune des deux licences (métiers de l'enseignement, concours administratifs, métiers du patrimoine, du tourisme et des archives, métiers du journalisme, de la communication, de la traduction et de l'interprétariat...), avec la force d'une réelle double compétence. En savoir plus <http://www2.univ-paris8.fr/histoire> ET <http://www.depa.univ-paris8.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Disciplines : Histoire-géographie, anglais, français, philosophie, sciences économiques et sociales, TPE	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétence en matière d'expression écrite et orale. Compétences en anglais (vocabulaire, grammaire). Savoir argumenter un raisonnement.		Notes de langues étrangères, français, philosophie	Très important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe		Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Administration économique et sociale (15408)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Administration économique et sociale (15408)	Jury par défaut	Tous les candidats	250	4404	1494	1956	34	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (AES) :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat, qui doit posséder les fondamentaux de la langue : orthographe, grammaire, syntaxe et vocabulaire. La langue française doit en outre pouvoir être utilisée par le candidat pour produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et pour raisonner sur des concepts.

* Disposer de compétences mathématiques indispensables à la gestion et à l'économie.

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la maîtrise des raisonnements mathématiques essentiels notamment pour appréhender les enseignements relevant de l'économie et de la gestion. Le niveau attendu en mathématiques n'est évidemment pas aussi élevé que dans les disciplines scientifiques dures, ni même qu'en licence d'économie et de gestion, où la proportion des enseignements fondés sur des connaissances mathématiques est plus élevée.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence d'AES laisse une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple ; seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

* Etre intéressé par les questions sociétales et être ouvert au monde

Cet attendu marque l'importance, pour la filière AES, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. La formation en Licence AES ne peut en effet être déconnectée des réalités sociales et culturelles. En outre, cette formation s'inscrit nécessairement dans un contexte européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes que le système national. Une telle approche dans un contexte global requiert de maîtriser au minimum une langue étrangère, en particulier l'anglais.

Attendus locaux

- Être capable d'assiduité et de ponctualité
- Capacité à rédiger un texte en français, sans aucune faute d'orthographe, de grammaire, de conjugaison ou de syntaxe
- Capacité à produire une argumentation écrite et structurée
- Disposer des compétences mathématiques indispensables à la gestion et à l'économie
- Avoir une bonne culture générale (histoire, littérature)

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence Administration Economique et Sociale (AES) est une formation pluridisciplinaire. Les disciplines principales sont : l'économie, la gestion, le droit et la sociologie. Les deuxième et troisième années (L2 et L3) assurent une spécialisation à travers deux cursus : - Spécialisation AGE - RH en L2 et L3 : Administration et Gestion des Entreprises - Ressources Humaines

- Spécialisation ESS - Entrepreneuriat en L2 et L3 : Economie Sociale et Solidaire - Entrepreneuriat

La spécialisation AGE - RH est centrée sur les problématiques de l'économie et de la gestion des entreprises. Elle a pour objectif de former des étudiants capables de s'insérer dans les entreprises privées et de participer à leur administration notamment dans les domaines de la Gestion des Ressources Humaines et du Marketing.

La spécialisation ESS - Entrepreneuriat est tournée vers les questions d'économie publique, de développement local, les collectivités territoriales (concours administratifs) ainsi que vers l'entrepreneuriat et l'économie sociale et solidaire.

Elle a pour objectif de former des étudiants capables de s'intégrer aux administrations publiques et territoriales ainsi que dans les organisations de l'économie sociale et solidaire. La licence AES propose des cours en licence LEA (Langues étrangères appliquées) et intègre un stage obligatoire de 6 semaines minimum en L3. Pour en savoir plus : <http://www.univ-paris8.fr/-Licence-Administration-Economique-et-Sociale-AES->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de disciplines de Première et Terminale		Note de mathématiques et note en français, mais également en économie, histoire/géographie et anglais	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement		Note de français et philosophie	Très important
	Disposer de compétences mathématiques		Note de mathématiques et économie	Très important
	Maîtrise de la langue anglaise		Note LV1/LV2 anglais	Très important
Savoir-être	Capacité d'assiduité et de ponctualité		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
	Être autonome et organiser son travail		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
	Être curieux à la société et ouvert au monde qui l'entoure		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Arts plastiques (15406)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Arts plastiques (15406)	Jury par défaut	Tous les candidats	315	2211	1168	1415	20	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ARTS PLASTIQUES :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Arts plastiques laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La visée de la formation en arts plastiques est de permettre, d'une part, de développer une pratique artistique personnelle par l'exploration, la maîtrise des moyens d'expression plastique et techniques diversifiés et, d'autre part, d'apprendre à théoriser cette pratique.

Sur le plan pratique, dès la première année, différentes techniques de création sont proposées à l'étudiant : dessin, création numérique interactive, performance, photo, peinture, volume-sculpture, graphisme, vidéo, installation, son et écriture.

Sur le plan théorique, un programme en histoire de l'art et en théorie de l'art est travaillé sur les trois années, permettant de questionner le fait artistique et de développer l'esprit critique. Les cours d'Histoire de l'art donnent un cadre chronologique permettant de situer les œuvres et les artistes dans un contexte historique. Les enseignements abordent les grands courants ou mouvements de l'histoire de l'art. Les cours de théorie de l'art sont des enseignements d'esthétique et des sciences de l'art qui donnent des outils d'analyse. Ils offrent une première initiation à la recherche et la maîtrise des compétences méthodologiques : recherche thématique et bibliographique, analyse d'œuvres et de textes, approche critique des expositions et étude de dispositifs muséographiques.

La Formation offre une licence accordée avec les départements de Lettre, Géographie, Informatique et ceux de l'UFR Art, Philosophie et esthétique de l'université.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Terminale (ou de la dernière année d'enseignement secondaire à l'étranger) et Épreuves du Bac.		Toutes disciplines	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement		Notes de Français et Philosophie	Très important
	Qualité de l'orthographe		Note de Français	Très important
	Maitrise d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère		Note de langue étrangère	Très important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Être sensibilisé aux pratiques artistiques et engagement citoyen		Rubrique "Activités et centres d'intérêt" et projet de formation. Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Cinéma (28437)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Cinéma (28437)	Jury par défaut	Tous les candidats	205	2259	755	1041	14	15

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

- Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence **Cinéma** laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
- Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le département Cinéma présente de nombreux atouts qui font la richesse et la spécificité de son parcours de Licence : - Une articulation entre enseignements théoriques (analyse, économie, esthétique, histoire, théorie du cinéma) et pratiques impliquant une initiation technique dans les domaines fondamentaux du cinéma (image, son, montage), des cours de scénario et de réalisation. - La présence de nombreux professionnels au sein du corps enseignant. - Un service audiovisuel qui assure la gestion d'un parc matériel touchant à tous les secteurs techniques du cinéma. L'offre de cours est conçue de manière à assurer le passage progressif d'enseignements généralistes vers des enseignements plus spécialisés. Les étudiants sont amenés à suivre chaque année un EC fondamental d'Analyse de films, d'Esthétique du cinéma, d'Histoire du cinéma, de Droit et économie du cinéma, d'Initiation technique, et de Méthodologie. En L1, des EC transversaux favorisent l'acquisition d'un "socle commun" de connaissances et de compétences qui facilitent les réorientations. À partir de la L2, ces enseignements s'accompagnent d'une formation à la réalisation et d'une découverte des filières et des métiers du cinéma. La L3 constitue en outre une année de transition possible vers l'un des 3 parcours en Master et une année d'insertion dans le monde professionnel (stage obligatoire).

Pour en savoir plus : <http://www-artweb.univ-paris8.fr>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Première, Terminale et Épreuves du Bac		Toutes disciplines	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement		Note de français	Très important
	Qualité de l'orthographe		Note de français	Très important
	Maîtrise d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère		Note de langue étrangère	Très important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour toutes formes de cinéphilie, de pratique du cinéma et engagement citoyen.		Rubrique "Activités et centres d'intérêt" et projet de formation. Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Droit (15409)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Droit (15409)	Jury par défaut	Tous les candidats	370	4208	1863	2459	30	10

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

- Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation de passage téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux

Aptitude à l'expression écrite et orale :

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le/la candidat.e. Le droit est une discipline où les qualités oratoires sont souvent essentielles (la « plaidoirie »), et où les qualités rédactionnelles sont toujours fondamentales (rédaction de courriers, de consultations, de conclusions, d'actes juridiques...).

A l'université, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et en examens consistent en la rédaction de fiches d'arrêt, de notes de synthèses, de commentaires de textes, de cas pratiques et de dissertations. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le/la candidat.e maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue : orthographe, grammaire, syntaxe et vocabulaire.

Aptitude à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte :

La formation en Licence de droit requiert l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspectives et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique. Les exercices en travaux dirigés et en examens consistent en l'élaboration de fiches d'arrêt, de notes de synthèses, de commentaires de textes, de cas pratiques et de dissertations.

Aptitude à la logique et au raisonnement conceptuel :

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université), et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

Ouverture au monde et connaissances linguistiques :

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant.e ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais. La formation en Licence de droit s'inscrit nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère. Une telle étude du droit dans un contexte global requiert de maîtriser au minimum une langue étrangère, en particulier l'anglais.

Intérêt pour les questions historiques, sociétales et politiques :

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le/la candidat.e ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique. Cette compréhension a vocation à être renforcée à l'université, car l'étude de la constitution historique du droit, de ses origines, continuités et ruptures, est centrale dans la formation du juriste. Le droit n'est pas que le droit positif.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L1 DROIT SEMESTRE 1 (30 ECTS)

UE 1 MAJEURE

Introduction historique au Droit

Introduction au Droit

Introduction au Droit constitutionnel

UE 2 MINEURE (2 EC à choisir)

Introduction à l'économie

Introduction à la sociologie

Institutions juridictionnelles et administratives

UE 3 TRANSVERSALE

Méthodologie du travail universitaire

Anglais

EC Découverte

L1 DROIT SEMESTRE 2 (30 ECTS)

UE 4 MAJEURE

Histoire de la République

Droit civil : les personnes et la preuve

Droit constitutionnel : la Ve République

UE 5 MINEURE (2 EC à choisir)

Introduction à la science politique

Histoire des idées politiques

Relations internationales

UE 6 TRANSVERSALE

Méthodologie disciplinaire

Informatique (PIX)

Un EC à choisir : EC libre disciplinaire

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Première et Terminale		Note de français, histoire/géographie, philosophie, science économique, science sociale et mathématiques Options : - Droit et grands enjeux du monde contemporain ; - Sciences sociales et politiques ; - Sciences économiques et sociales	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale qui témoigne les qualités rédactionnelles et oratoires		Note de français	Très important
	Avoir les aptitudes à la compréhension et l'analyse de la synthèse d'un texte		Note de français et philosophie	Très important
Savoir-être	Travailler de façon autonome et organiser son travail		Appréciation des professeurs et des différents champs de la fiche Avenir sauf "Engagement citoyen"	Important
	Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel	Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement	Appréciation des professeurs et des différents champs de la fiche Avenir sauf "Engagement citoyen"	Important
	Être intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques		Appréciation des professeurs et des différents champs de la fiche Avenir sauf "Engagement citoyen"	Important
	Être ouvert au monde qui l'entoure		Appréciation des professeurs et des différents champs de la fiche Avenir sauf "Engagement citoyen"	Important

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de la formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Etudes théâtrales (28440)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Etudes théâtrales (28440)	Jury par défaut	Tous les candidats	120	315	287	314	20	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus locaux

- La formation théorique exige une bonne compréhension du français, pour la compréhension et l'analyse d'un texte dramatique ou théorique (histoire, étude critique, philosophie, sociologie). Des capacités de rédaction et d'argumentation sont indispensables.
- Il faut également disposer de bonnes capacités d'expression, tant à l'oral qu'à l'écrit, pour s'investir dans le jeu et pour pouvoir articuler des pensées et des raisonnements.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les enseignements de la Licence Etudes théâtrales, articulent savoirs théoriques, historiques et pratiques. Ils sont adossés aux spécialités de recherche des enseignants titulaires, qui portent sur la création théâtrale, dans sa pratique contemporaine comme dans son histoire et dans la diversité de ses formes -- danse, théâtre, installation, opéra, performance. Parmi les départements d'études théâtrales franciliens, le département Théâtre de Paris 8 a la spécificité d'ouvrir le spectre culturel des études sur les théâtres et pratiques performatives du monde entier (sur les théâtres indiens, japonais, coréen, latino-américain, africain, russe, allemand, italien, etc.). La formation comprend enfin des enseignements de professionnel.le.s de la culture et de professionnel.le.s sur des champs artistiques divers (comédien.ne.s, performeur.e.s, metteurs/ metteuses en scène, pédagogues, scénographes, technicien.ne.s lumière, son, vidéo, régie plateau, administration, relations public des théâtres): des cours « Métiers du spectacle » sont assurés en licence 2 et 3 par des professionnels de structures théâtrales environnantes (TGP, Théâtre de la Commune, Centre Houdremont de La Courneuve, Théâtre de la Colline, Drac Ile de France, etc), tandis que de nombreux ateliers pratiques sont assurés par des professionnels (scénographes, acteurs, metteurs en scène, enseignants de conservatoire, etc) français et étrangers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Première et Terminale		Notes de français, philosophie, histoire/géographie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Bonne compréhension du français, d'analyse d'un texte dramatique ou théorique (histoire, étude critique, philosophie, sociologie). Capacités de rédaction, d'argumentation indispensables		Notes de français et philosophie	Très important
	Capacités d'expression à l'oral comme à l'écrit		Notes de français	Très important
Savoir-être	Implication	Capacités à s'investir dans le jeu pour pouvoir articuler des pensées et des raisonnements	Option : Théâtre et jeu dramatique	Important
	Être autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle.		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen et expérience dans les divers arts du spectacle		Champ "Engagement citoyen" de la fiche Avenir et rubrique "Activités et centres d'intérêt."	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public

Université Paris 8 - Licence - Géographie et aménagement (11317)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Géographie et aménagement (11317)	Jury par défaut	Tous les candidats	107	383	381	383	20	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Géographie et Aménagement a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa spatialité, sa temporalité, sa diversité, sa complexité.

* Avoir un intérêt pour la recherche documentaire

La formation requiert l'analyse combinée de nombreuses sources de nature très diverse qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en Géographie et Aménagement, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour les questions de société, les problématiques environnementales, l'aménagement et l'occupation des espaces L'intérêt pour la géographie est bien évidemment essentiel, mais la Licence Géographie et Aménagement impose également, de par sa transdisciplinarité, une curiosité pour l'environnement, l'aménagement des territoires et le lien social qui font appel à des notions relevant du droit, des sciences de la vie et de la terre, de la sociologie et du numérique.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La géo à Paris 8 ? Des compétences techniques, des méthodes de travail, d'analyse et de synthèse autour des enjeux actuels : comprendre la Terre et le monde, les sociétés et les territoires, pour agir. Nos spécificités pédagogiques : pas de cours en amphi ! Tout se fait en petits groupes avec le même enseignant pour la théorie, la pratique et le contrôle continu intégral des connaissances.

Des parcours individualisés pour étudier selon vos curiosités ou vos projets et vous forger un CV original.

Deux spécialisations possibles en géographie (Aménagement-Environnement ou Géo sociale) ou bien un large éventail de disciplines à associer à la géo (liste sur notre site).

Un emploi du temps à la carte : à partir du cursus et de l'offre de cours, vous adaptez votre emploi du temps du semestre selon vos goûts et vos contraintes. Une liberté croissante dans le choix des cours de la L1 à la L3.

Pour tout conseil : p8geo-parcoursup@univ-paris8.fr ou <http://univ-paris8.fr/Licence-geographie>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, mais aussi parce que nous réaffirmons la dimension non sélective de l'entrée à l'université, la Commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Ainsi, comme le précise le paragraphe ci-dessous, nous n'avons pas mis d'algorithme en œuvre lors de l'étude des candidatures et, d'ailleurs (comme tous nos documents le rappellent, nous ne regardons ni les notes du lycée, ni celles du bac).

Nous sommes peut-être la seule formation de France à le faire (!!!), mais nous lisons intégralement toutes les lettres de motivation ("projet de formation") et c'est ainsi que nous pouvons éclairer nos réflexions et nos décisions.

(NB : n'hésitez pas à vous reporter à la rubrique "conseils aux candidats")

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Comme il est annoncé sur tous nos documents de présentation, la Commission d'examen des vœux de la licence de géographie de Paris 8 ne regarde pas les notes obtenues au lycée ou au bac (donc pas d'algorithme mis en œuvre) : vous n'êtes pas des chiffres, mais une personne ! En revanche, elle la Commission avec attention les lettres de motivation ("projet de formation") : nous vous conseillons donc de ne surtout pas faire rédiger vos lettres par des coaches privés (le plus souvent, c'est de l'arnaque) et de ne pas non plus prendre des lettres toutes faites en faisant un copier coller de lettres proposées sur internet (ces lettres internet, nous les connaissons par cœur !!!).

Il vaut bien mieux, pour vous, rédiger un "Projet de formation" qui vous soit vraiment personnel (même s'il est maladroit) et qui démontre que vous avez bien perçu l'intérêt, pour vous, de choisir cette licence plutôt qu'une autre...

A l'âge que vous avez, vous n'êtes pas obligée(e) de savoir déjà précisément le métier que vous voudriez faire, mais vous pouvez évoquer des envies, des rêves, des questionnements sur votre avenir professionnel...

N'hésitez pas à évoquer vos activités extra-scolaires, vos engagements...

Bref, montrez nous que vous voulez vraiment venir préparer votre licence chez nous, que cela vous fera plaisir et vous rendra heureux... et que vous êtes donc vraiment LA personne qui aura sa place dans notre future cohorte ou promotion d'étudiant(s).

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public

Université Paris 8 - Licence - Histoire (15414)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Histoire (15414)	Jury par défaut	Tous les candidats	130	571	567	568	23	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence Histoire a pour objet en effet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa temporalité, sa spatialité, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence d'histoire laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
- * Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
La formation en histoire requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources historiques qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.
- * Avoir un intérêt pour les questions historiques, politiques, économiques et sociales
L'intérêt pour l'histoire est bien évidemment essentiel. Mais l'histoire ne peut cependant être étudiée indépendamment des réalités politiques, économiques et sociales.

Attendus locaux

On attend particulièrement des candidat.e.s les compétences suivantes :

- être curieux/se et ouvert.e à l'histoire des sociétés et des cultures ;
- avoir de bonnes qualités d'expression et de rédaction ;
- apprécier le travail en petits groupes (il n'y a pas de cours magistraux en amphithéâtre, mais des séances en effectifs réduits, alternant cours et exercices pratiques), tout en étant capable d'un effort personnel et en sachant s'organiser dans son travail ;
- être capable d'assiduité : la validation des cours repose avant tout sur le contrôle continu, et chaque étudiant.e bénéficie d'un suivi individuel ;
- avoir le goût de la lecture : les étudiant.e.s doivent avoir l'habitude de longues séances de lecture, du moins être disposé.e à tenter cette expérience, essentielle à la réussite.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence d'Histoire combine formation en histoire, pré-professionalisation, maîtrise d'1 ou 2 langues européennes.

L1 centrée sur les acquisitions : - du « métier d'étudiant » = EC M2E "Entrée à l'Université" ; compétences informatiques (Préparation PIXE) - de connaissances disciplinaires historiques - de la méthodologie historique - découverte d'autres sciences sociales. L2 et L3 : années d'Approfondissement et de Perfectionnement : - Approfondissement des connaissances dans les 4 périodes historiques en L2 puis en L3 - Méthodologie renforcée en L2 - Initiation à la recherche en L3 : ateliers lectures critiques ; techniques de l'historien (paléographie, épigraphie, archéologie, informatique pour historien); Projet tutoré (mémoire de synthèse sur une question d'histoire) - Spécialisation dans un parcours : choix entre diverses « mineures » intégrées dans un bouquet de licences de Paris 8 : notamment les licences de science politique ; sociologie, sciences de l'éducation, géographie... - pré-professionalisation progressive : L2 : 1 stage (en établissement public, ou association ou entreprise) avec rapport d'activité. L3 : 1 EC Tremplin Métiers : découverte des débouchés professionnels de la licence d'histoire (concours administratifs, métiers du journalisme ou du patrimoine) + 1 mémoire de fin de licence (mémoire disciplinaire ou mémoire didactique)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Information et communication (15411)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Université Paris 8 - Licence - Information et communication (15411)	Jury par défaut	Tous les candidats	200	1103	583	660	16

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATION-COMMUNICATION :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire, éditer et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte généralement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque en effet l'importance, pour cette mention, de la capacité à travailler de façon autonome, seul ou en groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation laisse en effet une place importante à l'organisation et au travail personnel.
- * Disposer d'aptitudes dans l'appréhension des enjeux et mécanismes socio-économiques, politiques, médiatiques et culturels
L'intérêt pour la communication et l'information est bien évidemment essentiel, mais cette mention offre une approche pluridisciplinaire et implique également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés (histoire, géographie, sciences économiques et sociales, etc.).
- * Etre intéressé par les questions de société, l'actualité et les médias, la culture, le numérique et l'information
Cet attendu impose, pour cette formation, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Cette curiosité peut être attestée par un intérêt pour les questions d'actualité, la place des médias et de la communication numérique et, enfin, l'information dans toutes ses dimensions.

Attendus locaux

La licence en « information et communication » de Paris 8 comporte un grand nombre de cours théoriques, il est donc attendu des étudiant.e.s postulant à cette licence un excellent niveau à l'écrit : maîtrise de la syntaxe et de l'orthographe, de l'argumentation, de la synthèse et de la dissertation, ainsi qu'un goût pour la lecture et la rédaction.

Un intérêt pour les sciences humaines et sociales, les grands enjeux du monde contemporain, ainsi qu'une lecture régulière de la presse généraliste (papier, électronique) seront un plus pour réussir dans cette formation.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le diplôme de licence est composé d'une majeure comprenant des cours fondamentaux, des cours méthodologiques et des cours pratiques. À partir de la 2ème année, cinq parcours spécifiques sont proposés, à choisir entre : - Communication des entreprises et des institutions - Médiations culturelle et scientifique - Médias et médiatisations - Ecritures audiovisuelles - Numérique. Deux stages et un projet tuteuré viennent compléter l'ensemble. Enseignements de tronc commun : Enseignements fondamentaux : Anthropologie de la communication ; Histoire de la communication ; Psychologie de la communication ; Sociologie de la communication ; Droit de la communication ; Économie de la communication ; Esthétique de la communication ; Sémiologie de la communication ; Approches croisées.

Enseignements méthodologiques : Communication écrite ; Communication orale ; Rhétoriques de l'image et du son ; Techniques d'enquêtes en sciences sociales ; Veille informationnelle ; Lecture critique de l'actualité ; Analyse du discours médiatique ; Techniques de marketing ; Gestion de projet ; Panorama de la recherche en SIC. Ateliers : Les enseignements de réalisation pratiques ont pour objectif la conception et la mise en œuvre d'objets de communication (presse, radio, télé, ou multimédia). La licence comprend également des enseignements transversaux (langue, informatique, cours libres). Possibilité de suivre une mineure en LEA (correspondant à 1/3 des cours sur l'ensemble de la licence).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français, du Bac français et des matières relatives aux lettres et sciences humaines		Notes de Première et épreuves anticipées du Bac (français)	Essentiel
			Notes en philosophie, histoire/géographie, langue vivante sciences économiques et sociales	Essentiel
	Pour les étudiants en réorientation, les notes de première ou de deuxième année de licence ou de tout autre parcours seront prises en compte		Notes des résultats dans l'enseignement supérieur	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement		Note de français et philosophie	Très important
	Excellent niveau à l'écrit (maîtrise de la syntaxe, orthographe, argumentation, synthèse et dissertation)		Note de français	Très important
	Maitrise d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère		Note de langue étrangère	Très important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
	Aimer la lecture et être intéressé et curieux sur les questions de société et des médias		Questionnaire demandé par la formation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Questionnaire demandé par la formation	Essentiel

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, tenue d'un blog, participation au journal lycéen...	Engagement lié à des éléments tangibles concernant un engagement à la vie associative, sportive et/ou culturelle	Questionnaire demandé par la formation	Complémentaire
---	---	--	--	----------------

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Informatique (15418)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Informatique (15418)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	1507	264	332	26	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux

Un intérêt et des résultats corrects dans les matières techniques (mathématiques, physiques, chimie, biologie, etc.) sont fortement recommandés pour accéder et progresser dans cette licence. Par ailleurs, une expérience dans l'écriture de codes ou le développement de projets informatiques permettra d'appuyer la motivation du/de la candidat.e.

Il est impératif que le ou la candidat(e) précise dans son « Projet de formation motive » sa volonté réelle à poursuivre en informatique, en particulier : les options suivies aux lycées contenant de la programmation ou toute autre expérience personnelle en programmation en citant les programmes réalisés.

Il est nécessaire de passer de nombreuses heures à programmer devant un ordinateur en dehors des cours, une expérience personnelle passée témoignera de l'adéquation de la candidature à la formation.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence d'informatique forme les étudiants à la conception et à l'écriture de logiciels. Il est impératif de savoir ce qu'est un langage de programmation. L'informatique étant peu enseignée dans certaines filières du lycée, la licence est accessible sans pré-requis spécifique. Néanmoins, la réussite des étudiants suppose des capacités de concentration et de persévérance ainsi qu'un esprit logique et minutieux indispensables à la pratique de la programmation.

Contenu : La licence propose une formation très large aux différents domaines de l'informatique, en particulier : programmation, algorithmique, intelligence artificielle, synthèse d'images, programmation de cartes graphiques, Internet des Objets, systèmes, base de données, réseaux. Leur mise en pratique consiste en grande partie à écrire des programmes informatiques dans une grande variété de langages (Python, C, C++, Java, Lisp, Prolog, GLSL...).

Organisation : Les cours sont toujours en petits groupes (pas d'amphis) et l'évaluation se fait par du contrôle continu et des projets.

Spécificités : Pas de cours de mathématiques spécifiques au delà du premier semestre. Cette licence s'adresse à des étudiants particulièrement motivés pour l'étude et la pratique de l'informatique : 1000 heures d'enseignement en informatique sur 3 ans au minimum et davantage pour celles et ceux qui choisissent la mineure de renforcement. Stage obligatoire en L3. Possibilité d'alternance en L3.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de notes de première et de terminale Étudiants en réorientation : notes de l'enseignement supérieur		Note de mathématiques et de sciences (physique, chimie, biologie...)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à communiquer à l'écrit. Aptitude à se documenter dans une langue étrangère.	Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral. Aptitude à se documenter dans une langue étrangère.	Note de français. Motivations (lettre)	Très important
Savoir-être	Curiosité intellectuelle. Capacité à s'organiser. Organiser son travail personnel et être constant dans celui-ci		Projets en informatique ou en lien avec le numérique réalisés.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance des débouchés de la formation, intérêt sur la pratique de la programmation des ordinateurs	Motivation, connaissance des débouchés de la formation, intérêt sur la pratique de de l'informatique et du numérique	Projet de formation motivé. Connaissances sur la formation et les parcours en lien avec la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour l'informatique et le codage		Fiche Avenir et Projet de formation. Lettre de motivation. Engagement dans des projets extérieurs à la formation	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Arabe (28193)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Arabe (28193)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	7	4	4		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Espagnol (28186)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Espagnol (28186)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	2	2	2		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Italien (28188)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Italien (28188)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	2	2	2		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Portugais (28189)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Portugais (28189)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	0	0			

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Russe (28191)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Allemand / Russe (28191)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	4	4	4		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Allemand (28176)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées -Anglais / Allemand (28176)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	68	61	65	22	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Arabe (28092)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Arabe (28092)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	201	160	190	35	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Chinois (28174)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Chinois (28174)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	193	132	186	24	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Espagnol (28075)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées -Anglais / Espagnol(28075)	Jury par défaut	Tous les candidats	122	912	530	713	34	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Italien (28100)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Italien (28100)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	120	88	118	29	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Portugais (28168)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées -Anglais / Portugais(28168)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	69	64	67	13	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Russe (28170)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Anglais / Russe (28170)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	56	49	54	37	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Arabe / Espagnol (28198)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Arabe / Espagnol (28198)	Jury par défaut	Tous les candidats	27	33	30	30	35	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Arabe / Italien (28199)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Arabe / Italien (28199)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	10	8	8		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Arabe / Portugais (28201)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Arabe / Portugais (28201)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	3	2	2		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Arabe / Russe (28202)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Arabe / Russe (28202)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	3	3	3		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Espagnol / Italien (28213)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Espagnol / Italien (28213)	Jury par défaut	Tous les candidats	27	40	37	37	37	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Espagnol / Portugais (28214)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Espagnol / Portugais (28214)	Jury par défaut	Tous les candidats	32	84	75	83	19	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Espagnol / Russe (28216)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Espagnol / Russe (28216)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	9	8	8		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Italien / Portugais (28218)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Italien / Portugais (28218)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	3	3	3		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Italien / Russe (28219)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Italien / Russe (28219)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	0	0			

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Portugais / Russe (28222)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues étrangères appliquées - Portugais / Russe (28222)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	1	1	1		

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La formation en Langues Etrangères Appliquées repose sur les principes fondamentaux suivants :

- la pluridisciplinarité (étude d'au moins deux langues étrangères à niveau équivalent et de matières d'application : économie, gestion et outils mathématiques, droit, communication...)
- l'ouverture au monde de l'entreprise et des organisations : affaires et commerce, traduction spécialisée...
- l'ouverture à l'international et à l'interculturalité

Eléments de cadrage national

Les candidats à l'inscription en licence Mention Langues étrangères appliquées (LEA) doivent répondre aux attendus suivants.

Mobiliser des compétences en matière de compréhension et d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans au moins deux langues étrangères

Cette mention suppose en effet des compétences de compréhension fine de documents de tous types et de solides compétences d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés en plusieurs langues.

Cette mention nécessite donc de disposer d'un très bon niveau dans au moins deux langues étrangères (niveau B2) et en français.

Avoir un intérêt prononcé pour le monde de l'entreprise et des organisations ainsi que pour l'environnement économique et social dans une perspective internationale.

Les relations entre la formation en LEA et le monde socio-économique constituent en effet un aspect important de cette licence. La formation comporte des enseignements relevant des champs disciplinaires économiques et sociaux (économie, droit, gestion, commerce international, marketing, communication...)

Disposer d'une très bonne culture générale et être ouvert au monde ainsi qu'aux questions de société, d'actualité et d'interculturalité.

L'intérêt pour les disciplines enseignées est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues étrangères appliquées nécessite également une très bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LEA, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe.

Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en LEA laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (aucun.e débutant.e ne peut s'inscrire en LEA sauf en chinois).
- Le niveau requis est le niveau B2 pour les deux langues étrangères que le/la candidat.e choisit d'étudier dans le cadre de la licence LEA.
- Pouvoir mobiliser des compétences dans la compréhension de textes de toutes natures et de bonnes capacités d'expression à l'écrit comme à l'oral pour pouvoir argumenter, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Avoir un intérêt pour les domaines d'application de la mention LEA : le monde de l'entreprise ou la traduction et la culture (qui sont les deux spécialisations proposées).
- Disposer d'une bonne culture générale, être capable de travailler de façon autonome.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

C'est une licence professionnalisante : à partir de 2 spécialisations (Commerce international ou Communication multilingue-traduction) elle forme en trois ans aux métiers du commerce international, ou de la culture et des médias, ainsi que de la traduction et de l'interprétariat. Le diplôme LEA est reconnu sur le marché de l'emploi grâce à son caractère pluridisciplinaire : les étudiants y acquièrent à la fois la maîtrise d'au moins deux langues étrangères parmi un large éventail de langues (allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, portugais et russe) et peuvent faire l'apprentissage d'une troisième langue dans la spécialisation communication multilingue-traduction.

La formation offre aussi une connaissance approfondie des réalités contemporaines et des savoirs techniques, économiques et juridiques. Notre LEA permet en outre aux étudiants une spécialisation progressive. Au terme du deuxième semestre les étudiants peuvent ainsi choisir entre deux spécialisations : Commerce international ou communication multilingue-traduction.

Tous nos étudiants bénéficient par ailleurs d'un contact avec le monde du travail par le biais de cours et d'un stage (le sixième semestre étant entièrement dédié au stage) encadrés ; ils développent également leurs compétences interculturelles grâce à des échanges internationaux.

Pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Langues-Etrangeres-Appliquees-LEA-586->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Notes de langues, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un bon niveau dans les deux langues choisies (B2). Compétences en matière de compréhension et d'expression Savoir argumenter et structurer un raisonnement en français et dans l'une des deux langues étrangères choisies.	Bulletins de première et de terminale	Notes de langue, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Disposer d'une bonne culture générale.	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe	Appréciations du professeur principal et du chef d'établissement dans la fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen, avoir un intérêt pour les domaines d'applications de la mention LEA (monde de l'entreprise, la traduction, la culture)		Champ "Engagement citoyen " de la fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Portail Lettres - Littérature : création littéraire et écritures du monde (28415)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Lettres - Littérature : création littéraire et écritures du monde (15407)	Jury par défaut	Tous les candidats	135	323	292	321	17	5
Université Paris 8 - Licence - Lettres - Littérature : création littéraire et écritures du monde - option Santé (28416)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	323	21	258	17	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française (orthographe, vocabulaire, grammaire et syntaxe) et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française

Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Curiosité intellectuelle
- Intérêt pour la culture littéraire et artistique

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Paris 8 - Licence - Lettres - Littérature : création littéraire et écritures du monde (15407):

La licence "Lettres : création littéraire et écritures du monde" s'adresse aux étudiant.e.s souhaitant étudier les littératures française, francophones et étrangères ainsi que la littérature comparée.

L'offre de formation originale comprend des ateliers pratiques de création littéraire (animés par des enseignant.e.s et des écrivain.e.s) et propose des formats (facultatifs) d'enseignement intensifs afin de varier les modalités pédagogiques. Les enseignements proposés permettent d'associer l'étude combinée des corpus littéraires (de l'Antiquité à l'extrême contemporain) et de la théorie littéraire à des pratiques collectives d'écriture et de lecture.

La licence prépare aux métiers de l'enseignement, aux métiers du livre et à divers masters littéraires (MEEF, recherche, création littéraire). Les étudiant.e.s construisent leur parcours à leur rythme et bénéficient d'une grande souplesse dans la construction des emplois du temps.

Un grand choix de mineures est offert aux étudiant.e.s (Littératures anglophones, Littératures hispanophones, Langues et cultures européennes, Arts plastiques, Théâtre, Etudes sur le genre, Géographie).

Université Paris 8 - Licence - Lettres - Littérature : création littéraire et écritures du monde - option Santé (28416):

La formation offre une connaissance générale de la littérature, mais elle a aussi comme objectif d'interroger les liens qui unissent la littérature aux autres disciplines, ainsi que le rôle de la littérature dans les sciences humaines. Elle fournit également les outils méthodologiques nécessaires à l'analyse des textes.

Les étudiants bénéficient de cours en petits groupes, avec des enseignants de renommée internationale, qui restent proches des étudiants. Les horaires des cours sont compatibles avec une activité professionnelle ; les parcours sont diversifiés et souples. Les enseignements sont originaux, notamment dans le domaine de la création littéraire ou dans les métiers du livre.

Dans leur cursus, les étudiants auront la possibilité d'effectuer des stages de préprofessionalisation ou des projets tutorés.

Les cours de l'option santé se feront en e-learning, avec un jour de la semaine réservé à cet apprentissage. <https://litterature->

[francaise.univ-paris8.fr/](https://litterature-francaise.univ-paris8.fr/)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Sur la base des notes de Première et de Terminale, des notes du bac et du "Projet de formation", certains étudiant.es sont invité.es à suivre un cours supplémentaire (intitulé "Chemin vers l'écriture), destiné à les aider à s'intégrer dans notre formation.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais (11301)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Anglais (11301)	Jury par défaut	Tous les candidats	175	1119	837	1089	28	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Pour cette formation, il est attendu des candidat.e.s :

- qu'ils/elles manifestent une vraie ouverture à la différence, l'interdisciplinaire ;
- qu'ils/elles manifestent une curiosité pour la langue, la culture littéraire et artistique ayant évidemment trait aux pays anglophones ;
- qu'ils/elles soient capables de mener une réflexion approfondie sur la langue anglaise et ses multiples utilisations ;
- qu'ils/elles comprennent l'essentiel de documents (articles, nouvelles, films, séries, documents d'actualité ...) concrets ou abstraits d'une certaine complexité en langues anglaise ET française ;
- qu'ils/elles possèdent des moyens linguistiques (vocabulaire, grammaire) suffisants (niveau B2 selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues minimum) pour s'exprimer en langue anglaise sur une grande gamme de sujets ayant trait à l'actualité mais aussi à l'histoire, la civilisation et la littérature des pays anglophones et pouvoir développer une argumentation sur ces différents sujets ;
- qu'ils/elles puissent écrire en langues française ET anglaise des textes de nature différente (essai, compte rendu, synthèse, rapport, etc) en transmettant une information ou en étant capable d'argumenter pour ou contre une opinion donnée et qu'ils aient envie de développer un avis critique ;

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence LLCER parcours Mondes Anglophones concerne les étudiants qui souhaitent se spécialiser en anglais en l'abordant par les quatre piliers que sont la civilisation, la littérature, la traduction et la linguistique. Cet apprentissage s'adresse à ceux qui ont déjà acquis un bon niveau d'expression dans cette langue (niveau B2) et souhaitent approfondir leurs connaissances et acquérir un niveau supérieur (C1/C2) afin de s'engager dans l'enseignement, la recherche ou les métiers de la traduction, de l'interprétariat, de la culture et de la communication.

La L1 met l'accent sur le renforcement en langue et sur l'acquisition des fondamentaux, notamment en méthodologie. À partir de la L2, les étudiants peuvent renforcer leur domaine de spécialité en choisissant l'une des mineures internes (Traduction et transferts culturels ; Enseignement ; Sociétés, cultures et politique ; Littératures, arts et médias ; Linguistique, langage et société) ou s'ouvrir à d'autres domaines et champs de savoirs par le biais d'une mineure externe, en fonction de leur projet professionnel. La possibilité d'effectuer un stage est offerte aux étudiants en troisième année.

Le département d'anglais propose également un double cursus anglais-histoire, ainsi que la mineure « Création littéraire et écritures du monde » dans le cadre d'une licence accordée.

Pour en savoir plus: <http://depa.univ-paris8.fr/> ; <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-LLCER-Anglais-587->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et de terminale		Disciplines anglais, français, histoire-géographie	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer d'un très bon niveau rédactionnel (écrire et construire un raisonnement). Avoir une bonne expression orale en français et en anglais.		Disciplines anglais, français, histoire-géographie	Important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe. Avoir une bonne culture générale, être curieux et ouvert à la civilisation et à la culture littéraire et linguistique		Fiche Avenir	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Arabe (11308)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Arabe (11308)	Jury par défaut	Tous les candidats	75	126	123	123	25	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un niveau B2 en langue arabe (expression et compréhension).
- Disposer d'une bonne maîtrise du français et de l'arabe littéral qui permette de construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- Disposer d'une bonne culture concernant les mondes arabes et musulmans (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visites, voyages)
- Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en arabe.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en petit groupe.
- Curiosité, envie de découvrir d'autres cultures, ouverture d'esprit et tolérance

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation en LLCER arabe est divisée en six semestres de 12 semaines chacun et l'enseignement est organisé selon un système d'Unités d'Enseignement (UE) composées d'Eléments Constitutifs (EC).

Les programmes de formation se répartissent entre quatre secteurs : Langue arabe et traduction, Civilisation musulmane et histoire du monde arabe, Littératures et cultures des sociétés arabes, Médias et humanités numériques arabes.

Avec sa nouvelle maquette de Licence, la LLCER arabe, en plus d'un socle indispensable à la maîtrise de la langue et de la culture, privilégie les aspects contemporains de ses enseignements. Elle met davantage l'accent sur l'aspect pré-professionnalisant, en y inscrivant un stage et des ateliers de pré-professionnalisation.

Des licences accordées sont organisées avec les départements d'Histoire et de Création littéraire.

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus : <http://www.univ-paris8.fr/Licence-LLCE-arabe>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats en arabe	Notes en arabe dans un lycée français ou notes en arabe et en français	Notes de première et terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle et expression des motivations	Expression en français ainsi que pratique non académique de la langue arabe	Projet de formation motivé et appréciations des professeurs	Très important
Savoir-être	Implication et travail collectif		Fiche avenir, appréciations des professeurs et projet de formation	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation et compétences linguistiques minimales	Projet de formation motivé Fiche avenir	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen	Engagement citoyen Ouverture aux autres	Fiche avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes européennes et internationales (17134)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Etudes européennes et internationales (17134)	Jury par défaut	Tous les candidats	65	186	178	179	21	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

- Disposer d'un bon niveau rédactionnel permettant d'argumenter un raisonnement.
- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail.
- Etre motivé.e. pour élaborer un parcours et projet professionnel individuel, notamment à travers le choix de la mineure en L2.
- Aimer les langues. Etre capable d'investir le travail nécessaire dans le programme d'apprentissage intensif de la langue A pour atteindre un bon niveau à la fin du cursus, en particulier si l'on commence la langue A à un niveau Grand Débutant en L1.
- Niveau B1 pour l'anglais (langue obligatoire).
- Faire preuve de curiosité et d'un esprit d'ouverture. Etre intéressé.e par l'histoire et la culture des différents pays d'Europe.
- Disposer d'une bonne culture générale.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La Licence Études Européennes et Internationales est une formation innovante qui allie un programme transversal d'études culturelles, historiques et politiques de l'Europe et un programme intensif en langues, dont une langue A privilégiée. Les étudiants passent un ou deux semestres à l'étranger à la fin de leur cursus. La formation offre des mineures dans une langue B ou dans la Licence droit et la Licence Création Littéraire.

Objectifs : acquérir la maîtrise approfondie d'une ou deux langues européennes à l'écrit comme à l'oral ; comprendre historiquement les réalités contemporaines de l'Europe ; développer les compétences linguistiques et pratiques nécessaires aux activités de médiation interculturelle en Europe.

Spécificité : cette formation se distingue des cursus de langues classiques parce qu'elle replace l'étude des langues et des civilisations étrangères dans un contexte culturel et historique transnational ; elle conserve un fort ancrage dans la formation en langues approfondie, ce qui la distingue d'autres cursus en études européennes.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol (11309)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Espagnol (11309)	Jury par défaut	Tous les candidats	70	364	364	364	33	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Avoir un bon niveau en espagnol, cette formation ne s'adressant pas aux débutant·e·s. Avoir étudié l'espagnol en LV1 ou LV2 au lycée est par conséquent indispensable à la réussite de l'étudiant·e.

Manifester un intérêt marqué pour la langue espagnole et les cultures hispaniques puisque l'essentiel de la formation délivrée concernera les littératures, les civilisations, les arts et les langues de l'Espagne et de l'Amérique hispanique.

Manifester des capacités de travail en autonomie, qui seront développées au cours de la formation. Un esprit critique, le goût de l'interdisciplinarité, la curiosité intellectuelle sont des atouts pour la réussite dans cette formation.

Un bon niveau rédactionnel, en français et en espagnol (niveau LV2 de terminale pour l'espagnol), ainsi qu'un bon niveau de compréhension et d'expression orales en espagnol sont attendus de l'étudiant·e.

Être motivé·e par une formation en espagnol et sur les mondes hispaniques, afin de construire avec elle un parcours individuel professionnalisant ou de recherche. Cette motivation est essentielle à l'apprentissage intensif en langue espagnole que recevra l'étudiant·e.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Pendant les trois années de la Licence Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales parcours Espagnol les étudiant·e·s acquièrent la maîtrise de la langue espagnole et développent une connaissance approfondie de la culture, l'histoire et les productions culturelles des pays hispaniques (Espagne et Amérique Latine). Cette formation pluridisciplinaire se distingue par l'accent mis sur le développement des compétences communicationnelles de l'étudiant·e, à l'oral et à l'écrit. L'essentiel de la formation est délivré en langue espagnole, ce qui demande un bon niveau dans cette langue, à l'oral comme à l'écrit. Les pratiques pédagogiques visent à développer des enseignements appliqués sous forme d'atelier. Elle donne une place importante à des champs de savoirs innovants et dynamiques (le genre, le colonialisme, les humanités numériques...) et à des pratiques artistiques comme l'audiovisuel ou la musique. La première année vise à consolider la maîtrise de la langue espagnole et propose des introductions à l'histoire et la littérature espagnole et latino-américaine, ainsi qu'à la traduction et la linguistique. Ces compétences sont approfondies en deuxième et troisième année, avec la possibilité de suivre soit une mineure d'approfondissement dans la discipline, soit une mineure en langue et culture catalanes, ou bien une mineure externe pour une formation bi- disciplinaire. L'étudiant·e suit par ailleurs un cours de langue B et une formation en informatique.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Compte tenu du nombre de voeux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des voeux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Mathématiques (17135)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Mathématiques (17135)	Jury par défaut	Tous les candidats	50	785	310	390	24	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi

Il est attendu des candidats en licence Mention MATHEMATIQUES :

- Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

- Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales

Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.

Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

En outre :

- chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.

- Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu des types de connaissances et de compétences à mobiliser pour bien réussir leur entrée en Licence scientifique (les candidatures en PASS, MIASHS, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : entraînement sportif, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : ergonomie du sport et performance motrice, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : activité physique adaptée et santé, Sciences et techniques des activités physiques et sportives : management du sport, et Sciences et techniques des activités physiques et sportives : éducation et motricité ne sont pas concernées par ce questionnaire). Il permet également de mesurer les attentes et objectifs d'un parcours scientifique et de révéler les goûts et appétences pour certains domaines scientifiques. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus locaux

- Disposer des connaissances scientifiques requises pour suivre l'enseignement dans de bonnes conditions,
- Disposer de compétences en communication, à l'écrit comme à l'oral,
- Disposer de compétences méthodologiques et comportementales, de capacités à s'organiser et à programmer son travail personnel dans la durée.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence de mathématiques vise un équilibre entre une formation en mathématiques fondamentales (logique, analyse, algèbre) et en mathématiques appliquées (probabilités, statistiques, algorithmes, codes et cryptologie).

La formation comprend plusieurs cours d'informatique. Des cours d'histoire des sciences permettent de comprendre l'histoire de l'informatique et des mathématiques en lien avec leurs implications dans la société numérique actuelle.

Une mineure sera choisie pour donner une spécialisation à la formation.

La mineure interne de la formation est intitulée "Mathématiques Discrètes, Codes, Cryptographie, Logiques". Elle donne à la fois une base théorique solide et prépare aux débouchés dans la sécurité informatique.

Il existe des accords avec les licences suivantes qui offrent des mineures externes aux étudiants en mathématiques :

- Informatique (mineure "Conception et programmation de jeux vidéos") - Economie et Gestion (mineure "Economie et Finance")

Spécificités :

- L'enseignement est dispensé principalement en groupes de moins de quarante personnes.
- Un espace de travail équipé d'ordinateurs est disponible.
- La variété des enseignements contribue à favoriser l'acquisition d'une culture générale ainsi qu'une aptitude à l'analyse et à la synthèse.
- Stage ou travail personnel obligatoire en L3.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de premières et de terminales. Étudiants en réorientation : notes de l'enseignement supérieur		Notes en mathématiques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral. Aptitude à se documenter dans une langue étrangère.		Notes de français, langues étrangères	Très important
Savoir-être	Curiosité intellectuelle. Capacité à s'organiser. Organiser son travail personnel et être constant dans celui-ci. Compétences méthodologiques et comportementales		Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, intérêt pour la discipline et les spécificités de la formation	Cohérence du choix de l'étudiant dans son parcours	Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Musicologie (11295)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Musicologie (11295)	Jury par défaut	Tous les candidats	145	803	802	802	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.

* Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.

Attendus locaux

- Pour entrer de plein droit en première année de Licence de musicologie une pratique et des bases de techniques musicales sont demandées. Un test d'orientation est prévu une fois l'étudiant.e inscrit.e.

Pour les étudiant.e.s qui n'auraient pas le niveau requis en première année une année propédeutique est mise en place. Tout en s'inscrivant en première année de licence, l'étudiant.e obtient en validant cette année un Diplôme Universitaire et peut poursuivre ensuite en Niveau 1 des technicités.

- Maîtrise et compréhension de la langue française, niveau bac.
- Curiosité pour les pratiques artistiques

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence musique propose une formation approfondie aux technicités musicales, articulée à des enseignements spécialisés correspondant aux mineures.

Les enseignements de la licence musique comprennent :

1. Le tronc commun :

- EC de technicités qui constituent le socle de la formation : écriture, audition, intonation (En licence 3, certains EC de technicités sont spécialisés en fonction du choix de la mineure de spécialisation).
- EC de musicologie qui peuvent avoir une orientation historique, analytique ou philosophique et esthétique.
- EC de pratique musicale et technique : cours liés à l'enseignement (pratique vocale, accompagnement au piano, direction de chœur), pratiques musicales collectives ou de studio, ateliers de réalisation.
- EC de méthodologie. Cours de méthodologie s'appuyant sur des objets musicologiques.

2. Mineure de spécialisation :

L'étudiant.e a le choix parmi 6 mineures : Musicologie et Musiques écrites, Jazz et musiques improvisées, Composition assistée par ordinateur, Ethnomusicologie, Dramaturgie, Enseignement

3. Enseignements transversaux et transdisciplinaires :

- EC libre
- EC Informatique
- EC "Approches des oeuvres" à choisir dans les cours mutualisées dans les départements de l'UFR arts.
- EC Langue

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Compte tenu du nombre de voeux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des voeux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Paramètre indicatif		Paramètre indicatif	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	L'indication des compétences musicales et techniques sont fondamentales pour la future orientation en DU ou Licence des candidat.es. Ces critères demeurent bien sûr indicatifs mais nous permettent de jauger approximativement le nombre d'étudiant.es susceptible d'intégrer le DU Techniques de la musique.	Maîtrise technique musicale (lecture musicale et pratique)	Maîtrise technique musicale (lecture musicale et pratique)	Essentiel
Savoir-être	Paramètre important dans la perspective d'une formation universitaire	paramètre indicatif important (autonomie) mais en aucun cas sélectif	paramètre indicatif important (autonomie) mais en aucun cas sélectif	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Paramètre fondamental dans l'observation du dossier		Paramètre fondamental dans l'observation du dossier	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Paramètre indicatif		Paramètre indicatif	Important

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Philosophie (15412)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Philosophie (15412)	Jury par défaut	Tous les candidats	85	250	235	236	14	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention PHILOSOPHIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose en effet la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la pensée philosophique
La licence Philosophie a pour objet l'étude et la compréhension de la pensée humaine, dans toute sa richesse, sa diversité, sa complexité.
- * Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde
L'intérêt pour la discipline Philosophie est bien évidemment essentiel, mais la démarche philosophique impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en philosophie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de philosophie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La licence confère une solide formation initiale en philosophie s'appuyant sur la connaissance des textes et sur une familiarisation avec les langues, méthodes et concepts, hérités de la tradition critique de cette discipline. Elle poursuit un quintuple objectif :

1) Munir de solides connaissances des étudiants envisageant de s'orienter vers des études philosophiques approfondies. 2) Accompagner des parcours étudiants ouverts dans le domaine des arts, des sciences, des sciences humaines et sociales. 3) Intensifier la compréhension des interactions pratiques et épistémologiques entre divers champs de connaissance pour des étudiants qui opteraient pour une orientation professionnelle à l'issue de la licence 4) Ouvrir une possibilité d'instruire un parcours d'étude au sein duquel l'expérience professionnelle puisse être validée et source d'un questionnement philosophique. 5) Faciliter la réorientation des étudiants grâce aux aménagements de la première année de licence et la création de cours mutualisés. La licence de philosophie fait partie d'un bouquet avec l'ensemble des autres licences de l'UFR Arts (arts plastiques, cinéma, musique, arts du spectacle).

L'étudiant peut suivre une mineure dans l'une de ces formations et construire ainsi un parcours original. Ex : un étudiant inscrit en philosophie peut, grâce aux accords existants entre les départements, suivre la mineure cinéma et construire un parcours individualisé philosophie-cinéma.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Compte tenu du nombre de vœux confirmés et de la capacité d'accueil de la formation, la commission d'examen des vœux a décidé d'appeler l'ensemble des candidats.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de terminale (ou dernière année d'enseignement secondaire à l'étranger) et Épreuves du bac. Étudiants en réorientation : notes de l'enseignement supérieur	Aucun critère, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun élément, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale afin d'argumenter un raisonnement	Aucun critère, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun élément, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun
	Maîtrise d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère	Aucun critère, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun élément, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle	Aucun critère, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun élément, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Intérêt pour la démarche philosophique et la culture générale.	Aucun critère, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun élément, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Être intéressé par la démarche scientifique	Aucun critère, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun élément, car la commission a appelé tous les candidats.	Aucun

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Psychologie (15413)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Psychologie (15413)	Jury par défaut	Tous les candidats	305	5812	1507	1925	20	3

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention PSYCHOLOGIE un certain nombre d'éléments. Chacun est souhaitable mais l'un peut compenser l'autre.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Disposer de compétences dans au moins une langue étrangère, de préférence en anglais
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise de l'anglais est donc fortement recommandée.

* Avoir des compétences dans les disciplines scientifiques
Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins une des disciplines suivantes : mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la terre.

* Avoir des compétences dans les disciplines littéraires et les disciplines de sciences sociales
Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins deux des disciplines suivantes : français, philosophie, histoire-géographie et sciences économiques et sociales.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence de Psychologie a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en psychologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de psychologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'objectif premier de la licence de Psychologie est de permettre aux étudiants d'acquérir les bases des connaissances dans les différents champs de la psychologie (psychologie clinique, psychologie du développement, psychologie cognitive, psychologie sociale du travail et de la santé, ergonomie, neuropsychologie et neurosciences). De plus, la Licence de Psychologie propose dès la 1^{ère} année une mineure soit : - En psychologie (qui s'organise autour de 4 thématiques d'actualité) : « Le handicap », « Les âges de la vie », « Le bien-être au travail » et « Les nouvelles technologies ». - soit co-organisée avec la Licence Sciences du Langage: « Etudes sourdes » ou « Linguistique, Acquisition et psycholinguistique ». A cet enseignement fondamental s'adjoint l'acquisition de compétences à la fois transversales (savoir dégager une problématique de recherche et tenter d'y apporter des réponses à la fois théoriques et pratiques) mais aussi de compétences méthodologiques permettant l'étude des comportements humains (techniques de l'entretien, du questionnaire, analyses qualitatives et quantitatives des données etc.). La Licence de Psychologie repose sur une volonté d'ancrage multidisciplinaire constituant une ouverture indispensable au métier de psychologue d'une part, et rendant possible la professionnalisation vers d'autres métiers d'autre part.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Bulletins de première et terminale		Disciplines de français, littérature, matières scientifiques (mathématiques et sciences de la vie et de la terre), anglais, philosophie	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression (écrite et orale). Savoir argumenter un raisonnement. Compétences dans au moins une langue étrangère (anglais de préférence)		Notes de français, littérature, philosophie, langue étrangère	Très important
Savoir-être	Curiosité intellectuelle, plus particulièrement dans les sciences humaines. Travailler de façon autonome et organisé		Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Science politique (15415)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Science politique (15415)	Jury par défaut	Tous les candidats	125	1342	718	809	17	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCE POLITIQUE :

* Intérêt pour les questions politiques et sociales

L'intérêt pour les enjeux politiques et sociaux et, plus largement, pour le fonctionnement des sociétés contemporaines est essentiel pour une inscription en licence de science politique. Les formations de science politique incluent en effet à la fois l'étude de la vie et des institutions politiques, des enseignements de sociologie, de relations internationales et de théorie politique.

Cette curiosité peut être attestée par un investissement spécifique dans les humanités et les sciences sociales durant le parcours scolaire (notamment histoire, géographie, et sciences économiques et sociales) ainsi que par des engagements civiques.

Les enseignements dispensés incluent une importante dimension européenne et internationale. Est donc également attendu un intérêt pour les questions transnationales ainsi que pour la diversité des systèmes politiques et sociaux.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression orale et écrite afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale. Dans les formations universitaires en science politique, les exercices donnés aux étudiants en travaux dirigés et en examens consistent en effet notamment en des exposés, des commentaires de textes et de documents divers et des dissertations. Il est donc important de maîtriser les fondamentaux de la langue (orthographe, grammaire, syntaxe...), indispensables à la construction d'analyses argumentées.

* Disposer d'aptitudes à la compréhension et à l'analyse de documents

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité du candidat à « comprendre » et interpréter les documents de sources diverses, incluant des données qualitatives et quantitatives. La formation en Licence de science politique s'appuie sur l'analyse combinée d'une diversité de documents (notamment des textes académiques mais également des documents officiels, des discours politiques, des rapports administratifs, des productions médiatiques etc...), qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et critiquer sur la base d'un raisonnement scientifique. Les formations en science politique visent en effet l'acquisition de compétences et connaissances disciplinaires mais aussi le développement d'une capacité d'analyse scientifique et d'un esprit critique.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière science politique, de la capacité à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de filières universitaires, la formation en licence de science politique laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Obtenez votre licence de science politique à Paris 8 dans le 1er département en France à avoir proposé un cursus de science politique complet, de la 1ère année au doctorat.

Les forces du cursus :

- Une formation qui combine l'étude de la vie et l'histoire des institutions politiques, des enseignements de sociologie, de relations internationales et de théorie politique ;
- La majeure science politique s'articule avec une mineure au choix: études de genre ou histoire ou philosophie ou sociologie ;
- Licence accordée
- Spécialisation progressive de la L1 à la L3 ;
- Accompagnement individualisé en L1 par le tutorat ;`
- Échanges internationaux encouragés et facilités, parmi un grand choix d'universités étrangères partenaires, dès la L2 ;
- Cours en langue anglaise en L2 et L3 ;
- Stage possible, validé dans le cadre de la formation en L3 ;`
- Des débouchés très variés (journalisme ; ONG et organisations internationales ; administration publique ; métiers du secteur associatif ; poursuite d'études en master)

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus : <https://science-politique.univ-paris8.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats de Première et de Terminale	Ensemble des résultats, avec une attention particulière portée aux disciplines suivantes: langues vivantes, histoire-géographie, SES, français, philosophie	Bulletins de Première, Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression (écrite et orale). Analyser, argumenter, dissenter.		Notes de français et philosophie	Très important
Savoir-être	Travailler de façon autonome. Capacité à s'organiser et à être constant dans son travail. Capacité d'analyse scientifique et avoir un esprit critique		Appréciation de la Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen Curiosité pour les questions sociétales		Fiche Avenir Projet de formation motivé	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Sciences de l'éducation (17198)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Sciences de l'éducation (17198)	Jury par défaut	Tous les candidats	97	1449	381	434	24	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale

La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les étudiants sont amenés dans le cadre de la licence Sciences de l'éducation à connaître progressivement différentes approches en sciences humaines et sociales appliquées à l'éducation. La formation vise ainsi l'acquisition de compétences et de savoirs fondamentaux dans les domaines de l'éducation et de la formation.

Chaque année de licence est constituée d'une Unité d'Enseignement (UE) de majeure, d'une UE de mineure et d'une UE transversale (ex : EC de langue, stage en L2 et L3).

L'UE de majeure regroupe des enseignements d'anthropologie, d'histoire, de philosophie, de psychologie, de psychanalyse et de sociologie portant sur les savoirs fondamentaux de la discipline. Dans l'UE de mineure, plusieurs parcours sont proposés :

- Ecole et enseignement
- Action sociale et soin
- Intervention sociale, formation et éducation numérique
- Formation linguistique et culturelle des migrants (en L3)

Pour en savoir plus : <http://www.univ-paris8.fr/-Licence-Sciences-de-l-education-598->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat ou examens nationaux équivalents		Notes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression écrite et orale pour argumenter un raisonnement		Note de français	Très important
	Être intéressé par la démarche scientifique		Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Très important
Savoir-être	Être autonome, organiser son travail et savoir travailler seul ou en équipe		Champs "Méthode de travail", "Autonomie", "Capacité à s'investir" et "Avis sur la capacité à réussir" de la fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Être intéressé par l'enseignement et les pratiques pédagogiques		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Être intéressé par la démarche scientifique		Rubrique " Activités et centres d'intérêt" et projet de formation.	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Portail Sciences du langage (28412)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Sciences du langage (15416)	Jury par défaut	Tous les candidats	100	450	280	449	18	5
Université Paris 8 - Licence - Sciences du langage - option Santé (28413)	Jury par défaut	Tous les candidats	5	450	15	42	18	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DU LANGAGE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle pour le fonctionnement du langage humain

La licence Sciences du langage a en effet pour objet l'étude et la compréhension des processus langagiers et du fonctionnement de la langue dans sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de Sciences du langage laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Attendus locaux

Disposer d'un niveau de compétences en français écrit qui permette de s'approprier les contenus théoriques et argumentatifs de textes scientifiques longs relevant des sciences du langage.

Disposer d'un niveau de compétences en français écrit qui permette de produire un écrit de type argumentatif.

S'intéresser à la diversité des langues et à leur comparaison, être sensible aux propriétés formelles des langues (jeux de mots, interprétations multiples, sens implicite, reformulation, variation des registres, variation des accents...).

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Paris 8 - Licence - Sciences du langage (15416):

La licence se fait sur 3 ans (L1, L2, L3). Au premier semestre de la L1, les cours se répartissent en cours de majeure, cours de découverte et cours transversaux. La majeure regroupe les enseignements fondamentaux de la discipline (7h30 par semaine). Les cours de découverte (5h hebdomadaire) sont pour l'essentiel à choisir dans une autre UFR. Et les cours transversaux sont communs à toutes les licences.

A l'issue de ce semestre, l'étudiant choisit une mineure, qu'il poursuivra en L2 et en L3. L'UFR propose trois mineures : Architecture des langues, Français langue étrangère et Études sourdes. L'étudiant peut aussi choisir une mineure externe, offerte par une autre UFR (littérature, philosophie, psychologie...).

À partir de la L2, l'étudiant choisit aussi entre deux spécialisations, qu'il poursuivra aussi en L2 et en L3 : Linguistique, acquisition et psycholinguistique (LAP) et Linguistique des langues des signes (LLS).

Le détail de la formation et un résumé des cours sont disponibles sur le site de l'UFR (<http://www.ufr-sdl.univ-paris8.fr/>) sous l'onglet Formation > Licences.

Université Paris 8 - Licence - Sciences du langage - option Santé (28413):

En première année de licence, les étudiants choisissant de suivre la licence sciences du langage option santé (L1 SDL-AS) suivront les cours des blocs fondamentaux et transversaux de la licence sciences du langage classique, mais pas les enseignements des blocs des mineures, qui seront remplacés par ceux de l'option santé.

L'UFR de Sciences du langage de l'université Paris 8 est pionnière en matière d'enseignement et de recherche fondés sur une approche linguistique et culturelle des sourds (incluant les malentendants), propre aux sciences humaines et sociales. Les cours proposés aux étudiants souhaitant s'engager dans des études de santé s'inscrivent dans la volonté de développer une vision holistique (complète) des personnes sourdes et, au-delà, des personnes en situation de handicap, pour une prise en charge de leur santé la plus adaptée possible.

Pour les enseignements transversaux, les étudiants en L1 SDL-AS suivront donc les cours suivants :

Semestre 1 - UE 3 Compétences transversales - EC découverte : Histoire des sourds et des langues des signes

Semestre 1 - UE 3 Compétences transversales - EC langue vivante : Langues des signes française - 1 (le cours aura lieu au semestre 2)

Semestre 2 - UE 6 Compétences transversales - EC libre Soft Skills : Sensibilisation à la surdité et à la langue des signes

<https://www.univ-paris8.fr/UFR-sciences-du-langage-SDL>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est répartie l'ensemble des candidatures, puis s'est réunie pour les classer selon les critères d'examen des vœux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation". Même quand un candidat ne place pas cette formation en premier vœu, il est important qu'il motive son choix.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Pour les lycéens : bulletins du premier trimestre de première jusqu'au second semestre de terminale. Pour les étudiants en réorientation ou en reprise d'études : notes obtenues aux épreuves du baccalauréat.		Toutes les disciplines et particulièrement : français, langues, philosophie et mathématiques.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement. Disposer d'un bon niveau dans une langue étrangère.		Notes de français, philosophie, langues étrangères, sciences humaines et sociales en général.	Très important
Savoir-être	Être autonome. Capacité à s'organiser. Faire preuve de curiosité intellectuelle. Être intéressé par la démarche scientifique.		Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris 8 - Licence - Sociologie (15417)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Sociologie (15417)	Jury par défaut	Tous les candidats	225	1594	654	860	25	50

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention SOCIOLOGIE :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines et sociales
La licence Sociologie a pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en sociologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de sociologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.
- * Avoir un intérêt pour la recherche documentaire
La formation en sociologie requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources qu'il faut pouvoir comprendre et mettre en perspective.
- * Avoir un intérêt pour les questions politiques, économiques et sociales
La sociologie implique en effet une dimension politique, économique et sociale.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Différents domaines de la sociologie et de l'anthropologie sont étudiés au cours de ce cursus : socialisation, migrations, discriminations, travail social, travail et emploi, religion, santé, anthropologie politique, anthropologie urbaine, etc.

Notre enseignement est fondé sur l'échange entre les textes - fondateurs et contemporains -, la pratique d'enquête et la réflexion individuelle et collective. Nous ne dispensons aucun cours magistral en amphitheâtre et nos effectifs sont limités (entre 20 et 50 étudiants par cours).

Dès la première année, nous proposons une mineure "Enquête" (avec un stage de terrain en L3) et une mineure "Anthropologie". Toutes deux sont de bonnes préparations aux masters de sciences humaines. Il est aussi possible de choisir une "mineure" dans une autre discipline de sciences sociales (Sciences politiques, Histoire, Géographie, Sciences de l'éducation, Psychologie).

Enfin, les étudiants qui souhaitent préparer les concours d'entrée des écoles de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistants sociaux) peuvent suivre en L1 un cursus "Préparation aux métiers du social".

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne du baccalauréat pour ceux qui sont diplômés et pour les lycéens résultats de terminale		Notes de différentes disciplines	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences en matière d'expression (écrite et orale). Capacité à argumenter un raisonnement. Disposer d'un bon niveau dans une langue étrangère.		Français, philosophie	Très important
Savoir-être	Travailler de façon autonome et savoir organiser son travail. Faire preuve de curiosité intellectuelle.		Fiche Avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Avoir un intérêt pour des questions politiques, économiques et sociales		Fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaigre,
Présidente de l'Université Paris 8**

Rapport public

Université Paris 8 - Licence - Portail Economie et gestion (28417)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université Paris 8 - Licence - Economie et gestion (15410)	Jury par défaut	Tous les candidats	215	5734	1389	2035	30	5
Université Paris 8 - Licence - Economie et gestion - option Santé (28418)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	5734	100	1389	30	5

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention ECONOMIE ET GESTION :

* Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion

Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel

Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

* Disposer d'une culture générale

La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

* Disposer de compétences en langue anglaise

Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Attendus locaux

La Licence Economie-Gestion s'adresse en priorité aux formations proposant une option en mathématiques.

Les enseignements de première année nécessitent de connaître les notions suivantes en mathématiques :

- étude de fonction : dérivabilité, notion de tangente, équations de droite, calcul de limites,
- résolution de systèmes d'équations à plusieurs inconnues
- fonctions usuelles : logarithme, exponentielle, puissance et calcul sur les puissances, polynômes.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Université Paris 8 - Licence - Economie et gestion (15410):

La licence Économie-Gestion est constituée de deux parcours à partir de la deuxième année (Économie et finance/Management) et d'une licence accordée avec la Licence de Mathématiques pour les étudiants en L1 et en L2/L3 Parcours Economie et finance, qui offre la possibilité de suivre des enseignements approfondis en mathématiques au sein de la Licence de Mathématiques.

Objectifs :

- Offrir des connaissances fondamentales en économie et gestion afin de préparer les étudiants à poursuivre leurs études en master économie ou management aux métiers de l'entreprise et de ses partenaires territoriaux et aux métiers de l'enseignement, de l'action sociale et associative;
- Offrir une formation pluridisciplinaire cohérente (économie, gestion, mathématiques, sciences humaines sociales, informatique), socle de la polyvalence des étudiants.

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus : <https://www.univ-paris8.fr/-Licence-Economie-et-gestion-604->

Université Paris 8 - Licence - Economie et gestion - option Santé (28418):

La licence Economie-Gestion avec option accès santé est constituée en 1ère année d'une majeure en économie gestion et d'une mineure santé. La majeure représente 40 ECTS, la mineure 20 ECTS. La majeure comprend les cours fondamentaux en économie gestion. La mineure est composée d'enseignements issus du parcours spécifique accès santé (PASS) de Paris 13. Les enseignements proposés par l'université Paris 13 sont suivis en ligne.

La 2ème et la 3ème année sont celles de la licence économie gestion classique, avec deux parcours possibles : économie-finance ; management.

Objectifs :

- Offrir des connaissances fondamentales en économie et gestion afin de préparer les étudiants à poursuivre leurs études en master économie ou management aux métiers de l'entreprise et de ses partenaires territoriaux et aux métiers de l'enseignement, de l'action sociale et associative;
- Offrir une formation pluridisciplinaire cohérente (économie, gestion, mathématiques, sciences humaines sociales, informatique), socle de la polyvalence des étudiants;
- Permettre l'accès aux études de santé.

Cliquez sur ce lien pour en savoir plus : <http://www.univ-paris8.fr/-Licence-Economie-et-gestion-604->

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission s'est réunie régulièrement pour examiner l'ensemble des candidatures selon les critères d'examen des voeux qu'elle a établis avant le début de la campagne de pré-inscription.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La commission d'examen des vœux conseille aux candidats en réorientation ou en reprise d'études de bien renseigner les notes des différents bulletins et à l'ensemble des candidats de bien argumenter l'ensemble de leur dossier, notamment le "Projet de formation".

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes des disciplines de première et de terminale		Notes en mathématiques, français, philosophie, histoire-géographie, économie et anglais	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Disposer de compétences en mathématiques et en statistiques sont indispensables. Analyse de données chiffrées. Avoir un bon niveau de langue (de préférence en anglais)		Mathématiques, économie, langues étrangères	Très important
Savoir-être	Compétences en expression écrite pour argumenter un raisonnement logique et conceptuel. Disposer d'une culture générale. Compétences méthodologiques et comportementales pour travailler en autonomie et de façon responsable.		Français, philosophie	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Projet de formation motivé	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen		Fiche Avenir	Complémentaire

Saint-Denis, le 14 octobre 2020

Signature :

**Annick Allaire,
Présidente de l'Université Paris 8**